Complément G

Par où commencer et qui contacter

À qui téléphoner d'abord, selon mon besoin

Qui remplit ce complément ? La personne concernée ou un proche.
Avec qui ? Seul, ou avec une personne de confiance qui aide à écrire.

Je trouve la case qui ressemble à mon besoin d'aujourd'hui. J'appelle le numéro indiqué.

1 Danger immédiat

Composez le 911. Pour une situation qui demande de l'aide tout de suite.

2 Détresse, ou besoin d'être orienté

Info-Social 811, option 2. Gratuit et confidentiel, 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

3 Maltraitance possible

Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : 1 888 489-2287, tous les jours de 8 h à 20 h. Pour signaler une exploitation ou porter plainte : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 1 800 361-6477. Un proche peut signaler la situation sans l'accord de la personne.

4 Soutien pour les proches aidants

Info-aidant : 1 855 852-7784. Écoute, information et référence, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

5 Comprendre une mesure déjà en place

Curateur public : 1 844 LECURATEUR (532-8728). Pour comprendre une mesure d'assistance, la tutelle ou le rôle du tuteur.

6 Information juridique générale

JuridiQC / Justice : 1 866 536-5140, option 3 puis 4. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

7 Plainte sur des soins ou des services

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services de votre CISSS ou CIUSSS (coordonnées selon la région). Le CAAP peut vous aider à écrire votre plainte : 1 877 767-2227.

8 Besoin d'un avocat

Barreau du Québec, Info-Barreau : 1 844 954-3411. Aide juridique selon le revenu : aidejuridique.quebec.

9 Faire un mandat de protection ou une tutelle privée

Pour écrire un mandat de protection, le faire homologuer ou demander une tutelle privée : consultez un notaire (trouverunnotaire.cnq.org). C'est le tribunal qui décide d'ouvrir une tutelle.

Ma première étape

Le service que je choisis

Ce que je veux dire ou demander

Ce complément aide à choisir un premier service. Il ne remplace pas l'aide nécessaire.

Sources : Gouvernement du Québec, Curateur public, JuridiQC, CDPDJ, Chambre des notaires du Québec, Barreau du Québec, Commission des services juridiques et L'Appui. Numéros vérifiés le 3 novembre 2026. À vérifier de nouveau avant chaque diffusion.

Mes droits

J'ai le droit de dire non et de changer d'idée. En cas de danger, j'arrête et j'appelle le 911.

Pour en savoir plus : livret, sections 1, 6 et 7.